



avenue du Pic Vert, 3  
B-1640 Rhode-Saint-Genèse  
tél. & fax: ++32 23 58 49 53  
e-mail: soenb@belgacom.net  
website: <http://www.voila.fr.site/soenb>  
banque: 000-1529323-21  
IBAN: BE17 0001 5293 2321 BIC: BPOTBEB1

Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous communiquer le programme des activités de la Section pour la saison prochaine. Nous rappelons que pour toutes les excursions, il convient de se munir de boisson, d'un pique-nique et éventuellement de bottes.

**Samedi 20 mai 2006** : Réédition d'une excursion classique dans le Laonnois.

Nous rechercherons en particulier *Ophrys sphegodes* et d'autres orchidées printanières de cette région, dans des sites bien connus comme Bourg-et-Comin ou encore la chapelle de Chévrigny. Nous aurons aussi l'occasion d'admirer le superbe travail de gestion effectué par le Conservatoire des Sites naturels de Picardie à Chermizy-Ailles.

Guide: Jean-Claude CLAES. Rendez-vous: A 10h30 précises au carrefour de la RN2 (Vervins – Laon) et de la D156 en direction d'Athies-sous-Laon. Il y a un petit cimetière à ce carrefour. Si toutefois des travaux d'infrastructures routières rendaient l'accès du cimetière difficile, le rendez-vous se fera à l'église d'Athies-sous-Laon. Carte IGN n°9 au 1/100.000 (Paris – Laon).

**Samedi 10 juin 2006** : le nord de l'Eifel.

Pour notre excursion conjointe annuelle avec nos collègues du S.E.M.O., nous visiterons les environs de Nideggen et Bad Münstereifel. Les sites précis seront choisis par nos guides en fonction de l'avancement des floraisons. Nous pouvons espérer néanmoins voir *Ophrys insectifera*, *O. apifera*, *O. fuciflora*, *Orchis anthropophora*, *Himantoglossum hircinum*, *Gymnadenia conopsea*, etc...

Guides: Bruno et Jeanine BREUER Rendez-vous: à 10 heures précises à l'église de Thum sur la L250, au nord-est de Nideggen, au sud de Kreuzau et Düren. Carte Michelin 213, pli 18 ou carte Michelin 417 (Allemagne, centre-ouest), pli 29. Bottes en caoutchouc indispensables.

**Samedi 17 juin 2006** : le département du Nord.

Entre Dunkerque et Bray-Dunes, nos guides nous feront profiter de découvertes récentes dans ce nord-ouest de la France qu'ils parcourent inlassablement. En plus de nombreux *Dactylorhiza* nous pouvons espérer de superbes populations d'*Ophrys apifera*.

Guides: Pierre WATKIN et Thierry ARBAULT. Rendez-vous: à 10h30 précises sur l'aire de repos de Tétéghem Nord, le long de l'autoroute A16 – E40, Furnes – Dunkerque, après la sortie 35 et avant la sortie 34 lorsque l'on se dirige vers Dunkerque et Calais. Carte IGN n°2 au 1/100.000 "Lille – Dunkerque". Bottes en caoutchouc indispensables.

**Samedi 24 juin 2006** : le département des Ardennes

Excursion axée sur 3 régions. Le Porcien (bois de Cotrelle à Rocquigny, *Dactylorhiza fuchsii*), la Champagne ardennaise (pelouses et savarts relictuels près de Contreuve avec *Platanthera*, *Anacamptis*, *Himantoglossum*, *Ophrys*) et Crêtes préardennaises (bois et pelouses de Gruyères (*Gymnadenia conopsea*, *G. odoratissima* et peut-être leur hybride).

Guide: Jean-Pol LION. Rendez-vous: à 10 heures précises devant l'église de Chaumont-Porcien (accès par la route Rocroi-Signy l'Abbaye). Carte IGN 1/100.000 n°5 (Charleville-Mézière / Maubeuge).

## **Samedi 8 juillet 2006** : le Parc de Lesse et Lomme

Nous nous proposons lors de cette excursion estivale de suivre l'évolution des populations d'*Epipactis (leptochila var.) neglecta* et nous nous intéresserons aussi aux nombreux chantiers de gestions entrepris dans cette région qui nous tient à cœur.

Guide: James MAST DE MAEGHT. Rendez-vous: à 10 heures précises à l'église de Han-sur-Lesse. (Carte Michelin 214, pli 6).

Bien amicalement à tous,

James MAST DE MAEGHT

### **Divers**

Pour les excursions, qui sont réservées aux membres en règle de cotisation, ceux qui disposent de places dans leur voiture comme ceux qui en cherchent peuvent contacter J. Mast de Maeght (02-648 96 24, le soir, en semaine, ou [mast.de.maeght@skynet.be](mailto:mast.de.maeght@skynet.be)).

Nous rappelons d'autre part que tous les participants à nos excursions devront signer l'engagement suivant:

Les participants s'engagent:

- 1- à se conformer aux statuts de la Section, dont les buts sont l'étude et la protection des Orchidées européennes et de leur environnement;
- 2- à ne prélever aucune plante d'Orchidée, avec ou sans racines, pendant ou après l'excursion;
- 3- à respecter l'intégrité des sites visités.

Au cas où une observation paraîtrait nécessiter une démarche scientifique de récolte, la décision de procéder à une dérogation au présent engagement ne pourrait être prise qu'après approbation formelle par le Comité de la Section ou par son représentant mandaté et, bien entendu, dans le respect total des législations supranationales, nationales et régionales ainsi que d'éventuelles règles locales imposées par le propriétaire ou le gestionnaire du site.

Le non-respect de cet engagement entraînera notamment et automatiquement l'exclusion de la Section.

### **Le mot de l'Administrateur**

Je remercie les très nombreux membres qui ont d'ores et déjà réglé leur **cotisation 2006**. Je rappellerai aux autres:

— Section Orchidées d'Europe:                    **9 euros** (1pers.),    **11,50 euros** (2 pers.),  
somme à virer au compte : 0001529323-21 de la Section Orchidées d'Europe au moyen du bulletin ci-joint.

Vous avez néanmoins toujours la possibilité de grouper votre cotisation pour la Section avec celle des Naturalistes belges:

— Section Orchidées + Naturalistes belges: **21 euros** (1pers.),    **23,50 euros** (2 pers.),  
somme à virer au C.C.P. 000-1529323-21 de la Section Orchidées d'Europe au moyen du bulletin ci-joint.

Pour bénéficier de cette cotisation groupée, votre paiement doit me parvenir avant le 15 février 2006 (N.B. les n° spéciaux Orchidées ne font plus partie de l'abonnement au bulletin des Naturalistes belges; ils devront être acquis séparément).

L'année indiquée dans le coin supérieur droit de l'étiquette-adresse est celle de votre dernière cotisation (relevé: 10 janvier 2006). Si l'étiquette avec votre adresse sur l'enveloppe est bordée de jaune (2005), c'est que, sauf erreur de ma part, votre cotisation 2006 ne m'est pas encore parvenue; si elle est bordée de rouge (2004), ce sont vos cotisations 2005 (9 euros ou 11,50 euros) et 2006 (9 euros ou 11,50 euros) qui ne nous sont pas encore parvenues (**la présente constitue dans ce cas le dernier rappel et votre dernier contact avec notre association**). Je vous serais reconnaissant de régulariser spontanément et sans plus tarder votre situation.

D'avance, un grand merci à tous.

le 15 janvier 2006



avenue du Pic Vert 3  
B-1640 Rhode-Saint-Genèse  
tél.: + 32 (0)2 358 49 53  
e-mail: soenb@belgacom.net  
website: <http://www.site.voila.fr/soenb>

Banque: 000-1529323-21  
IBAN: BE17 0001 5293 2321  
BIC: BPOTBEB1

Chers membres, chers amis,

Conformément à nos statuts, le Comité de la Section Orchidées d'Europe des Naturalistes belges s'est réuni samedi 7 janvier 2006. À l'unanimité, le Comité a réélu James MAST DE MAEGHT à la Présidence de notre association pour un mandat de deux ans, a reconduit pour deux ans le mandat de Pierre DELFORGE, Administrateur, et a confirmé Éric WALRAVENS comme responsable et coordinateur de tout ce qui concerne la partie Orchidées du suivi de la convention «Inventaire et biodiversité en Wallonie».

### **Comité de la Section Orchidées d'Europe des Naturalistes belges**

*Première Présidente, Présidente d'Honneur*

Françoise COULON (1979 - 1997)

*Président*

James MAST DE MAEGHT    rue de Hennin 61                      1050 Bruxelles                      tél.: 02-648.96.24  
E-mail: mast.de.maeght@skynet.be

*Administrateur*

Pierre DELFORGE            avenue du Pic Vert 3                      1640 Rhode-Saint-Genèse    tél.: 02-358.49.53  
E-mail: p.delforge@belgacom.net

*Responsable «Inventaire et biodiversité en Wallonie: les Orchidées»*

Éric WALRAVENS            rue Saint Pierre 44                      5360 Hamois                      tél.: 083-61.25.64  
E-mail: walravenserik@yahoo.fr

*Membres*

Bruno BREUER              route d'Herbestal 1, bte 4            4700 Eupen                      tél.: 087-74.02.84  
Marc DE KEGHEL            avenue Bel Air 18                      1428 Lillois                      tél.: 02-384.77.20  
Jean DEVILLERS            avenue de l'Oiseau Bleu 11        1150 Bruxelles                    tél.: 02-770.77.77  
Pierre DEVILLERS            avenue de l'Oiseau Bleu 11        1150 Bruxelles                    tél.: 02-770.77.77  
Jacques DUVIGNEAUD        route de Beaumont 319                6030 Marchienne-au-Pont    tél.: 071-51.63.67

*Membres honoraires*

André FLAUSCH            avenue Molière 201, bte 2            1050 Bruxelles                    tél.: 02-345.03.52  
Eliza KLOPFENSTEIN        rue Jean-Baptiste Serkeyn 25        1090 Bruxelles                    tél.: 02-426.47.45





avenue du Pic Vert, 3  
B-1640 Rhode-Saint-Genèse

## Statuts

**Art. 1.** Il est créé, au sein de l'ASBL «Les Naturalistes belges», une association dénommée «Section Orchidées d'Europe» dont les buts sont l'étude et la protection des orchidées européennes et de leur environnement.

**Art. 2.** Cette Section est organisée sous le régime des associations de fait. Pour les matières qui la concernent, la Section est totalement indépendante du Conseil d'Administration des Naturalistes belges.

**Art. 3.** L'association est gérée par un Comité formé de sept membres au moins qui élisent en leur sein un Président pour un mandat de deux ans renouvelable et un Administrateur pour un mandat de deux ans renouvelable. Le siège de l'association est fixé au domicile de l'Administrateur.

**Art. 4.** Le Comité peut, à l'unanimité, coopter de nouveaux membres parmi les membres de l'association et peut attribuer le titre de membre honoraire; ceux-ci ont voix consultative.

**Art. 5.** Le Comité est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres du Comité.

**Art. 6.** Peuvent être membre de la Section les membres des Naturalistes belges et les orchidophiles étrangers qui en font la demande au Comité.

**Art. 7.** Les orchidées d'Europe étant rares et menacées et les activités de la Section divulguant de nombreuses stations de ces plantes, le Comité examine les demandes d'affiliation et les accepte ou les refuse sans devoir motiver ses décisions. De même, le Comité peut exclure un membre dont l'attitude est de nature à perturber les activités de l'association ou est en contradiction avec ses statuts. Les exclus n'ont pas droit au remboursement des sommes qu'ils ont versées.

**Art. 8.** Le Comité fixe le montant des cotisations au début de chaque année civile. Elle n'est pas inférieure à 150 francs belges ou 3 euros. Les cotisations sont exigibles dès le 1<sup>er</sup> janvier. Elles restent acquises à l'association.

**Art. 9.** Tout membre qui n'aura pas versé le montant de sa cotisation pour le 15 mars de chaque exercice sera considéré comme démissionnaire.

**Art. 10.** Les activités de la Section Orchidées d'Europe sont réservées aux membres en règle de cotisation. Exceptionnellement, des personnes extérieures à la Section peuvent être invitées pour autant que le Comité ait marqué son accord.

**Art. 11.** Le Comité, avec l'aide des membres, établit un calendrier des réunions et des excursions, publie une feuille de contact et assure le bon déroulement des activités de l'association.

**Art. 12.** En cas de modification du statut juridique de l'association qui ne modifierait pas les buts énoncés à l'article 1, les biens de l'association de fait «Section Orchidées d'Europe» sont remis à la nouvelle association constituée; en cas de liquidation, les biens de l'association de fait «Section Orchidées d'Europe» seront remis à l'ASBL «Les Naturalistes belges» ou à toute autre association ayant des buts similaires.

**Art. 13.** Pour les cas non prévus par les présents statuts, le Comité statuera. Toute modification aux présents statuts doit se faire à la majorité des deux tiers des membres du Comité.

**Art. 14.** En s'inscrivant, tout membre accepte les présents statuts de la Section Orchidées d'Europe des Naturalistes belges.